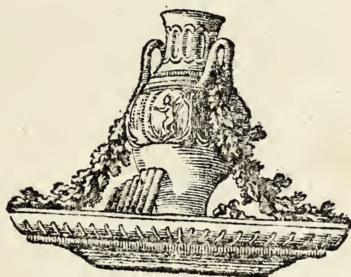
LETTRE
DE
GROS-JEAN
A SON CURÉ.

LETTRE
DE
GROS-JEAN
A SON CURÉ.

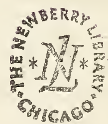
Publiée par H....D. B. C. D. M. D. P.

Di,cite justitiam moniti.
ENÆIDOS, Lib. VI.



A PHILADELPHIE.

1789.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO



LETTRE DE GROS-JEAN A SON CURÉ.

MONSIEUR LE CURÉ,

LORSQUE vous nous avez quitté pour vous rendre à Verſailles, vous nous diſiez : *Mes enfans, je vais m'abſenter quelques mois pour la Patrie ; cette ſéparation me coûte ; mais on*

m'a fait l'honneur de me nommer pour dire mon avis sur ce qui peut contribuer à votre bonheur & à celui de vos enfans; & quoique j'eusse mieux aimé rester avec vous, il faut obéir aux ordres de la Providence, &c. &c. Comme nous connoissons tous votre bon cœur, Dieu sait comme nous pleurions; moitié d'aise pour le bien que vous nous promettiez, & moitié de chagrin de ne plus vous voir, pendant quelque tems! *Va, Jean,* me disiez-vous, *console-toi, tu es un honnête homme que j'aime bien; tu es bon père, bon mari, bon paroissien. Tu sais bien lire, je t'enverrai tous les papiers que l'on moulera; tu sauras, le premier du village, tout ce qui se passera; tu l'apprendras aux autres....* Vous m'avez tenu parole, M. le Curé, & je vous en remercie. Mais vous ne l'avez pas tenu en tout; car au lieu de revenir au bout de quelques mois, en voilà déjà plus de six de passés, & il me semble que vous avez encore bien de l'ouvrage à faire.

Il est vrai que vous avez employé plus de deux grands mois à batailler avec tous les gens d'église

un peu riches, parce que vous vouliez aller travailler en commun avec le Tiers-état, qui vous y engageoit, disoit-il, pour faire de meilleure besogne en moins de tems; comme cela étoit raisonnable!.... Mais ces Messieurs ne le vouloient pas, & ils avoient raison aussi à leur manière: ils avoient presque tout, & Messieurs les Curés presque rien; dans ce monde-ci, chacun aime à garder ce qu'il a. Vous avez pourtant gagné ce procès-là avec vos confrères, & quelques bons Evêques qui entendent la raison; les autres. après avoir un peu rechigné, ont été obligés de faire comme vous, ainsi que les Nobles. Après cela vous avez eu d'autres tablatures..... Quand les orages ont été passés, nous avons cru voir quelque chose; on parla *Constitution*, on parla des *Droits de l'Homme*, on disputa sans fin, on imprima gros comme notre église, pour savoir ce que c'est que les Droits de l'Homme..... Louison, qui m'entendoit toujours parler des Droits de l'Homme, espéroit qu'à la fin on parleroit des Droits de la Femme, quand tout d'un coup voilà

voilà encore la grande besogne interrompue.

Le 4 Août au soir, c'est-à-dire *après-diné*, on change de propos ..... : on dit qu'il faut que tout le monde soit libre, qu'il faut aussi que les biens le soient, que tous les hommes sont autant les uns que les antres; plus de chasse, plus de justices, plus de voiries, plus de pigeons, plus de champarts, plus de cens, plus de dîmes, plus de moulins banaux, plus de pressoirs; plus rien en un mot..... Tout le monde répétoit, ici & ailleurs, *vive la Liberté*: ces Messieurs l'ont dit à Versailles, nous ne payerons plus rien; nous sommes autant que M. le Marquis, plus que M. le Curé, puisqu'il a donné sa dîme & qu'il n'a plus rien; nous chasserons tout à notre aise; il y a assez long-tems que nous travaillons; d'ailleurs, n'ayant plus rien à payer ni sel, ni Commis, ni entrées, il faut brûler les barrières, tuer les Gabelots, qui nous ont tourmenté si long-tems, exterminer jusqu'au dernier lièvre, ne dût-il pas rester un épis de bled sur pied.

Tout cela fut exécuté en peu de tems; & faute de gibier, on venoit tuer les poules des Fermiers dans leur cour, leurs pigeons ſur le toît de leurs maiſons; ils voulurent d'abord dire quelque choſe, mais on leur cria que chacun étoit libre, & on leur promit de revenir le lendemain; ils menacèrent de faire aſſigner, on leur dit qu'il n'y avoit plus de juſtice, que le premier Huiſſier qui paroîtroit dans le village, ſeroit pendu ſans remiſſion.

Je ne voulois rien croire de tout ce que l'on diſoit; c'étoit une vraie folie : enfin vos papiers du 4 Août ſont arrivés; ils ne diſoient pas tout-à-fait comme tout le monde, mais peu s'en falloit : quoi ! tant de gens d'eſprit, diſois-je, ſont-ils capables de faire de ſi groſſes ſottiſes? Quand il n'y auroit que notre Curé, il auroit bien dû leur faire entendre raiſon; il ne ſe griſe pas lui ! *Allez, Jean*, diſoit ma femme, *on les a enſorcelés* : elle le répète chaque fois qu'il nous arrive quelque choſe de vous; car, depuis ce tems-là encore, on a moulé bien des extravagances.

Excuſez-d'à, M. le Curé, ſi je parle ſi librement avec vous, vous me l'avez toujours permis, pourvu que je ne jure pas : hé bien je ne jurerai pas, mais je vous dirai qu'il ne me paroît pas raiſonnable d'avoir tourmenté le Roi pour lui faire renvoyer des coquins, que vous ne vouliez pas voir, & rappeller d'honnêtes gens que vous ne voyez pas d'avantage ; d'avoir écrit une belle lettre à un brave homme, qui étoit bien tranquille dans ſon pays, pour le faire revenir dans une place terrible, d'avoir claqué des mains, à tout rompre, quand vous l'avez revu, & de lui avoir refuſé votre confiance le lendemain ; de n'avoir accepté les meſures extraordinaires qu'il vous a propoſé de prendre, pour faire venir de l'argent, que parce que vous doutiez de la réuſſite, & que vous aimiez mieux que l'odieux en retombât ſur lui. Cela eſt un peu méchant au moins ; mais il eſt bien mal à-droit à un de vos Meſſieurs de l'avoir dit : d'avoir demandé aux Miniſtres, ce qu'ils croient que vous devez leur accorder, pour approviſionner une ville affamée (dont il ne leur a plus été per-

mis de se mêler depuis long-tems), à condition qu'ils répondront des évènemens.... De mettre sérieusement en question, si les biens de l'église appartiennent à la Nation, & de dépenser huit jours à déraisonner là-dessus, pour faire croire que c'est la force de la raison, & non celle du nombre qui a décidé ; de créer un comité de subsistances, qui n'a fait subsister personne ; un comité de recherches, qui n'a rien recherché : de décider que vous établiriez un tribunal, pour juger les crimes de lèze-nation, & de laisser des prisonniers entassés les uns sur les autres pendant quatre mois, pour finir par leur donner provisoirement des juges, que vous avez toujours eu sous la main... De crier sans cesse à la constitution, & de toujours faire de longs sermons sur ce qui n'est pas Constitution. Ma foi, M. le Curé, si vous ne m'aviez dit qu'il ne faut pas croire aux ensorcelés, je serois de l'avis de Louison.

Quand je repasse seul tout cela dans ma tête, je suis encore bien plus étonné, que vous, qui

avez de l'esprit comme un livre, n'ayez pas vu que presque toute cette besogne ne vaut rien ; car a commencer par votre ouvrage du quatre Août, qu'on dit que tous vos Messieurs regardent comme un chef-d'œuvre de patriotisme, je le regarde, moi, sur bien des articles, comme le rêve d'un homme qui a la fièvre au cerveau.

Vous déclarez tous les droits Seigneuriaux rachetables, comme, par exemple, les champarts, les cens, les lots & ventes, &c.; de sorte qu'un Seigneur n'aura pas plus de droit que moi dans sa paroisse; à la bonne heure, si cela lui fait plaisir ; mais sans doute il ne tiendra plus d'aveu, plus de dénombrement, il ne fera plus faire de carte d'une terre qui ne l'intéressera pas, & lorsque mon voisin m'aura pris la moitié de mon champ, qu'il aura méchamment arraché, ou reculé la borne qui nous sépare, je n'aurai plus le terrier du Seigneur pour m'aider à reconnoître, & à prouver ce qui m'appartient.

Ce n'est pas tout, M. le Curé, vous m'avez dit

cent fois : *Jean, ce qui empêche un Village d'être pauvre, c'eſt quand les terres ſont diviſées, que chacun en a ſa petite part.* Eh bien ! tout ce que vous avez fait eſt préciſément contre ce principe, & ce n'eſt pas cet article ſeul qui ſervira à la ruine de notre pays.... Vous voyez bien, Monſieur, qu'un Seigneur qui n'aura plus de diſtinctions dans un Village, qui y ſera nargué par le premier malotru, ne demeurera plus dans ſon château, il aimera mieux s'amuſer dans une ville, il gardera toujours ſa terre, parce que c'eſt la manière la plus ſûre de placer ſon argent, & comme il n'aura plus rien à percevoir ſur les nôtres, il n'aura plus d'intérêt à nous en laiſſer; il achetera en détail tout ce qui ſe trouvera à vendre, parce qu'il ne ſera plus retenu, ni par l'intérêt, ni par le deſir de ſe faire aimer des payſans, qu'il ne verra jamais, à qui il ne fera aucun bien; que lui importera que ce village devienne une ville ou un hameau ? que les rues ſoient bien ou mal entretenues ? que nous ſoyons riches ou pauvres ? écraſés de tailles & d'autres mangeries, ou non ? il ne ſera plus qu'un ſimple propriétaire.

Que vous euſſiez dit que les champarts ſeront convertis en cens ou en rentes, à la bonne heure ; cela lui conſervoit un intérêt, & lui donnoit une petite diſtinction qui l'auroit attaché, en nous délivrant de la ſervitude du champart ; car on a beau dire.... c'eſt une folie de croire que les biens ſeront libres comme les perſonnes. Si j'ai beſoin, je n'engagerai pas ma perſonne, mais mon bien. Or, j'ai beſoin de protection dans ma chaumière, quel mal y a-t-il que je la paye par une légère redevance ſur mon bien ? Le Seigneur aura pourtant encore un petit droit en dépit de votre loi ; c'eſt celui des lots & ventes ; car je ne crois pas que perſonne ſoit aſſez fou pour le racheter, ſur-tout s'il a envie de garder ſon bien ; s'il veut le vendre, ce ſera l'affaire de l'acquéreur qui, ſans doute, aimera mieux payer cinq livres, que cent... Je ſuis étonné que l'Aſſemblee Nationale, qui diſpoſe comme elle veut du bien de tout le monde, n'ait pas penſé à cela ; il n'y avoit qu'à déclarer que les lots & ventes étoient abolis, ſans rachat, tout étoit dit : il eſt encore tems ; on la bien fait pour les dîmes

Vous avez aboli les juſtices ſeigneuriales, & vous avez bien fait; mais vous avez dit que chaque perſonne pourroit chaſſer ſur ſon bien, que les pigeons ſeroient enfermés, tant que les Municipalités le jugeroient à propos, & que ſi pendant ce tems il en paroiſſoit aux champs, on les tueroit comme le gibier.

Quant à la chaſſe, je conviens que d'après la manière dont la plupart des Seigneurs ſe comportoient envers le malheureux payſan, c'étoit une pitié, & que c'étoit cent fois pis encore dans les capitaineries; mais auſſi c'eſt une choſe bien terrible que de permettre à tout venant de chaſſer, parce qu'il a un quart d'arpend de terre: les jeunes gens vont perdre le goût du travail, vivre dans la diſſipation, devenir peut-être des voleurs, lorſque le gibier ſera plus rare. Qui ſait ſi le fuſil dont vous les armez ne ſervira pas à tuer de bons citoyens? Vous me répondrez qu'il n'y aura pas toujours de gibier, qu'on ſe dégoûtera du métier; mais les pareſſeux ne s'en dégoûteront jamais, & ce ſera

peut-être un jour une armée de ſélérats que quelqu'un mal intentionné mettra aiſément ſur pied, pour faire perdre aux honnêtes gens la liberté qui nous aura coûté ſi cher.

Quant aux pigeons, ma foi, M. le Curé, je ne conçois pas comment tant de laboureurs qui ſont avec vous, & qui doivent ſavoir ce que c'eſt, ne ſe ſont pas aviſés de dire que c'eſt la trop grande quantité qui ruine les champs, que lorſqu'il n'eſt pas trop nombreux le pigeon dédommage par ſa fiente du tort qu'il fait, que ce fumier eſt même néceſſaire dans les terres froides, ſi on veut qu'elles rapportent du bled; que le pigeon débaraſſe les champs de quantité de mauvaiſes graines qui empoiſonnent nos récoltes; qu'il nettoye les fumiers des ſemences étrangères que les poules ne ramaſſent pas; que ne devant plus bientôt avoir de gibier, les pigeons feront d'une grande reſſource, que l'on ſe plaint déjà de la cherté de la viande & de ſa rareté, que cet arrêté va augmenter l'une & l'autre; on auroit peut-être fait une loi plus ſage en permettant

mettant la chaſſe à ceux qui auroient eu, par exemple, cinquante arpents de terre : quand il ne s'en ſeroit trouvé qu'un ou deux par village, il eût été impoſſible au Seigneur d'avoir du gibier en aſſez grande quantité pour faire du tort ; on en avoit l'exemple dans les pays où il y a pluſieurs Seigneurs. Il falloit ſuivre la même règle pour les pigeons, & dire que ceux qui en auroient voulu, en auroit eu ; mais qu'on n'en auroit qu'une paire par chaque arpent que les Municipalités ſeroient autoriſées à faire détruire tout ce qui auroit excédé le nombre que chaque particulier pouvoit en avoir, en obſervant que celui qui ne voudroit pas de pigeons, ne permettroit pas que ſes terres fuſſent imputées à un autre pour en élever une plus grande quantité. Par-là on n'auroit preſque rien ſouffert des pigeons, & on ne vous auroit pas laiſſé dire une choſe riſible, quand vous ordonniez que les pigeons ſeroient enfermés : le plus ignorant de notre village vous apprendra, puiſque vous ne le ſavez pas, que des pigeons, de l'eſpèce de ceux qui vont aux champs,

ne peuvent vivre enfermés. Alors il falloit décréter qu'on extermineroit jufqu'au dernier.

Après cela, on vous demande vos dîmes. D'abord il ne s'agiffoit que de les racheter, ce qui étoit déjà une affez mauvaife opération. Il n'eft pas queftion de vous en dire les raifons, puifque cela n'eft pas. Les Seigneurs, les Bourgeois qui ont de belles fermes, tous les riches Laboureurs qui font de l'affemblée, & qui ont auffi de bons biens, trouvoient fort doux de ne plus payer de dîmes, & de ne pas les racheter; vous autres gens d'Eglife qui n'aimez pas le bruit (car on dit qu'on en faifoit beaucoup lorfqu'il s'agiffoit d'avoir ces dîmes pour rien), vous avez vu que vous ne feriez pas les plus forts; on vous a menacé de ne plus vous payer, de vous faire étrangler par le peuple, qu'on a fi bien indifpofé contre vous, que depuis ce tems là vous n'ofez prefque plus vous montrer fans être injuriés; enfin, on vouloit les avoir de gré ou de force, & vous les avez abandonnées.

On ne peut, dit-on, empêcher perſonne de donner ſon bien ; mais je trouve extraordinaire que l'on ait cru alors que vous pouviez donner le vôtre, & qu'on ne le croie plus à préſent : car, ſi vous n'êtes pas propriétaire (comme l'a penſé depuis, le premier, un Evêque qui avoit commencé par enſeigner qu'un ſerment ſolemnel eſt une bagatelle qui n'oblige que les ſots à tenir parole), vous ne pouviez ni vendre vos dîmes, ni les donner. Cependant on vous a remercié ; on a publié par-tout que vous aviez eu la générosité de faire ce préſent à la nation. En vérité, je ne peux pas m'empêcher de rire, quand je penſe à cette donation de vos dîmes à la nation, & qu'enſuite on vient vous dire que vous n'avez rien, abſolument rien, que tout eſt à la nation. Vous lui avez donc donné ce qui étoit à elle, & il n'y a pas là de quoi vous remercier ; mais ſi c'étoit à vous, comme on le croyoit, pourquoi des gens ſi ſages mettent-ils deux mois à imaginer que vous n'avez ni le droit de donner, ni celui de vendre? On dit qu'il faut bien de l'eſprit pour comprendre ces ſubtilités ; je n'en ai pas aſſez.

Mais je comprends bien que ſi cette donation étoit valable, vous auriez fait une grande ſottiſe pour votre compte, pour le nôtre, & enfin pour le compte de la nation, puiſque la nation il y a.

Pour vous, cela ſe ſent aſſez ; vous ne pouvez vivre ſans revenu ; & ſi nous ſommes obligés de vous donner de l'argent, vous ſentez bien que nous vous en donnerons le moins que nous pourrons. Il arrivera même qu'avec de la bonne volonté, nous ne pourrons rien vous donner. Par exemple, ſi notre dépouille eſt mauvaiſe, ſi nos bleds & nos vignes ſont gelés ou grêlés, où irez-vous chercher votre ſalaire ? Jouiſſant de la dîme, vous étiez de perte & de gain avec nous; votre malheur étoit lié au nôtre : nous recevions avec plaiſir les paroles de conſolation que vous nous donniez, parce que vous partagiez nos peines.

Mais quand vous ſerez payés en l'argent, qu'il faſſe tel tems qu'il plaira à Dieu, il vous en faudra; lorſque vous viendrez me dire, pour me conſoler,

que c'eſt bien fâcheux d'avoir tout perdu, mais qu'il faut ſe ſoumettre à la volonté du ciel, je vous répondrai que cela vous eſt fort aiſé à dire, puiſque vous n'y êtes pour rien. Je vous regarderai comme un créancier importun, qui vient me faire ſouvenir de ce que je lui dois, dans le moment où il m'eſt impoſſible de le payer.

On croit par-là nous ſoulager, & on ſe trompe fort; puiſqu'il faut que ce ſoit le peuple qui vous paye, il lui eſt bien plus facile de donner deux ou trois gerbes de bled dans ſon champ, cinq ou ſix meſures de vin au preſſoir, que la moitié de leur valeur en argent: quand nous nous acquittons ainſi, il ſemble que cela ne nous coûte rien.... On veut dit-on, nous ſoulager.... Tous les jours nous aurons des Collecteurs à notre porte, pour nous ſucer juſqu'au dernier liard; aujourd'hui ce ſera pour le Roi, demain pour la milice, après pour la corvée, pour M. le Curé, pour le Maître d'école, pour les pauvres; ce ſera ſans fin, & on vient nous dire ſérieuſement que nous ſerons libres, que notre bien le ſera auſſi.

A propos de pauvres, je vous demande, M. le Curé, ce qu'ils feront, lorſque vous n'aurez tout juſte que ce qu'il vous faudra pour vivre? Vous me direz qu'il y aura des bureaux, qu'on diſtribuera de l'argent. Fort bien; mais un homme tombe malade, un autre n'a pas de pain pour ſes enfans, il faudra donc aller à la ville, c'eſt-à-dire, quelquefois à quatre lieues, pour avoir un malheureux écu, qu'on nous fera acheter par des mais, des ſi, des pourquoi, & ſouvent qu'on nous refuſera?... Non.... on donnera tant à chaque paroiſſe.... Eh bien! il faudra un bureau; il faudra que ces Meſſieurs s'aſſemblent, qu'ils délibèrent, & pendant ce tems le malade s'en va, ou la famille meurt de faim.

Enſuite, dans la diſtribution générale, pourra-t-on prévoir, au juſte, ce qu'il conviendra d'accorder à chaque paroiſſe? Trouvera-t-on par-tout des adminiſtrateurs qui voudront recevoir des ſottiſes, être maltraité du pauvre peuple, qui ne croit jamais qu'on lui donne aſſez? Voudriez-vous être chargé de cette diſtribution, M. le Curé? Je ne vous le conſeillerois pas.

En jouiſſant de la dîme, vous pouvez donner une meſure de bled à l'un, deux gerbes à l'autre pour mettre dans ſon lit, ou pour coucher ſes enfans, un écu à celui-ci qui eſt malade; tout cela vient de vous, on vous regarde comme un ange deſcendu du ciel, cela fait qu'on vous écoute quand vous parlez de Dieu, qu'on vous croit quand vous donnez des conſeils, qu'on conſent à tel arrangement que vous propoſez quand on a des difficultés, parce que vous êtes en état de faire du bien, & que vous en faites.

Vous me direz peut-être que tous les Curés n'en agiſſent pas ainſi, qu'il y en a qui ſont à portion congrue, & qui n'ont pas eux-mêmes de quoi vivre : pour ceux-ci, je les plains & leurs paroiſſiens auſſi; mais on m'a dit que Meſſieurs les Evêques avoient ſoin de mettre des Curés riches dans ces petites paroiſſes; dans celles où on n'a pas pris cette précaution, ils ſont malheureux & leurs paroiſſiens auſſi : à cauſe de cela, faut-il que tout le monde le devienne ? Quant à ceux qui ont de

bonnes dîmes, s'ils ne font pas beaucoup de bien; ils en font toujours un peu, quand ce ne feroit que par honte. On les méprife pendant leur vie, c'eft au pis aller vingt-cinq ou trente mauvaifes années à paffer, & il en vient un autre qui fait oublier celui-là; le mal n'eft pas à perpétuité, & ces cas-là font bien rares.

Ce n'eft pas tout, M. le Curé; je vous prends encore ici par vos paroles; vous m'avez dit, *plus les biens font diftribués, plus les gens de campagne font heureux*; eh bien, Monfieur, en faifant l'abandon de vos dîmes, nous voilà tous malheureux, parce que nous ferons obligés de vendre nos terres à ce riche Laboureur, qui favoit bien qu'il travailloit pour lui feul, en demandant qu'il n'y ait plus de dîmes.

Par exemple, nous fommes cent dans le village qui avons l'un un arpent de terre, un autre deux, trois ou quatre, &c. nous donnons tant à un Laboureur pour les cultiver; notre foin, pour que

notre récolte ſoit bonne, eſt de bien fumer nos terres ; pour cela, nous avons une vache ou deux, ſuivant la quantité de terres que nous avons ; elles conſomment nos fourrages, & nous trouvons chez vous le ſurplus de leur nourriture. Vous vendez, & toujours à crédit, un cent de gerbées à l'un, un quarteron à l'autre, de la paille & tout ce qui eſt néceſſaire pour entretenir des beſtiaux, qui font vivre notre famille, & qui nous procurent du fumier pour nos terres.

Si le bonheur veut que nous ayons une bonne récolte, que nos veaux & nos fromages ſe vendent bien, nous achetons encore un arpent de terre ; cela ſert à marier un de nos enfans, qui fait comme nous : mais quand vous ne pourrez plus nous procurer cette reſſource, puiſque vous même n'aurez pas de quoi nourrir une poule, & qu'il faudra vous procurer du fourrage pour le cheval dont vous ne pouvez vous paſſer, nous ſerons obligés de nous défaire de nos vaches, &, par ſuite, de nos terres, qui ne nous produiroient

rien ſans fumier : nous n'aurons plus d'ouvrage ; & après avoir vendu à ce riche laboureur nos terres, nous lui louerons nos bras, au prix qu'il y voudra mettre, parce qu'il aura des ouvriers à choiſir, & que nous aurons beſoin d'un morceau de pain.

Une autre réflexion, que vous n'avez pas faite, c'eſt que ſi vous êtes, je ſuppoſe, trente mille Curés de campagne dans le Royaume, ſi vous avez tous les dîmes, vous occuperez, l'un dans l'autre, deux dîmeurs & un batteur ; voilà quatre-vingt-dix mille familles que vous ſoutenez ſans preſque vous en appercevoir : ſi vous n'avez pas les dîmes, ce ſont autant de malheureux de plus dans la France ; car un laboureur qui récolte deux ou trois cents gerbes de plus, parce qu'il ne paye pas la dîme, n'en occupera pas un enfant de plus. Je ne ſuis pas le ſeul qui ait fait ces remarques ; elles ſont de toute vérié ; & je défie vos Meſſieurs, qui ont tant d'eſprit, & qui ſont de ſi beaux diſcours, de remédier aux malheurs qu'ils occaſion-

neroient, ſans s'en douter, ſi les choſes alloient comme ils le croient ; mais il aura bien à rabattre, je vous en avertis : on dit déjà, dans plus d'un pays, qu'on ne vous a pas envoyé à Verſailles pour tout renverſer. Vous aviez bien aſſez d'ouvrage, ſans vons en créer plus que vous n'en pouvez faire.

Etoit-ce là, M. le Curé, ce qu'on devoit ſe promettre d'une aſſemblée de gens d'eſprit ? Pourquoi les entend-t-on diſputer comme dans notre foire ? parler tous à-la-fois, ſe lever ſans ordre comme des gens qui ne ſçavent ce qu'ils font ? Pourquoi ſe lever, ſe quereller pendant deux heures, pour ſavoir ſi un mot eſt en ſa place, être une une demi-année pour ne faire que peu de bonnes choſes & beaucoup de mauvaiſes ?

Il ſemble que vous ne vous ſoyez raſſemblés que pour parler un langage que perſonne n'entend : on n'oſe prononcer, dans votre enceinte, le nom de *Dieu*, c'eſt *l'Être Suprême*, le *ſou-*

verain Principe, &c. L'autre jour j'ai été obligé d'aller trouver M. le Marquis, notre Seigneur, pour lui demander ce que c'eſt que le *délégué de la Nation*, ce que c'eſt que le *pouvoir exécutif*? J'ai été tout étonné d'apprendre que ce ſont des ſobriquets que vous donnez au Roi. Hé, morbleu, M. le Curé! le nom de Dieu, & celui du Roi, n'écorchent pas la langue; pourquoi ne pas parler comme nos pères?

On ne dit plus les Etats-généraux à préſent, on dit l'Aſſemblée nationale; on ne dit plus le tiers-état, on dit les communes; on peut encore dire le corps-de-ville, le corps des apothicaires, des ſavetiers, &c. Mais on ſera hué, dit-on, ſi on s'aviſe de dire le corps des nobles, le corps des eccléſiaſtiques : l'autre jour un Monſieur, qui venoit nous faire des complimens, je ne ſais pas trop pourquoi, fut arrêté tout court, deux ou trois fois, par un homme qu'on n'appelle ſeulement pas Monſieur dans ſon pays, & qui vouloit être appellé *Monſeigneur* à Verſailles. Tout eſt changé!

Ne vous prendra-t-il pas envie, tandis que vous êtes en train, de changer auſſi la Religion ? J'ai vu par vos papiers, qu'il avoit fallu diſputer long-tems pour qu'ils fût permis au Roi de dire qu'il l'étoit *par la grace de Dieu* : en vérité, cela eſt honteux; comme il falloit pourtant changer quelque choſe, vous lui avez donné le nom de *Roi des François*, cela vous a paru magnifique; mais vous lui avez ôté net le Royaume de Navarre.

On dit que vous aimez les Anglois à la folie, cela eſt bien chrétien; mais vous n'avez pas voulu faire comme eux, car ils ne diſent pas que leur Roi eſt le Roi des Anglois : je ſuis aſſez de leur avis; il me ſemble que le Roi de France n'eſt le Roi que des François qui ſont en France; c'eſt le territoire qui lui donne qualité, & non pas les hommes : cela me paroît ſi vrai, que moi, qui ſuis François, ſi je m'aviſe d'aller faire quelques fredaines en Angleterre, je ſerai puni par l'ordre du Roi des Anglois, & non de la part du Roi des François.

Quelle pitié ! Et ce ſont des gens d'eſprit ; des gens qui font des livres, des hommes choiſis comme la crême de tout le Royaume, qui s'amuſent à ces fadaiſes, au lieu de redreſſer le charriot public qui eſt verſé, aulieu de nous donner du pain, un Roi, la paix, du repos, des Juges; en un mot, une Patrie que nous puiſſions aimer.

Je vous en dirois encore bien long, ſi je voulois vous parler de votre loi ſur le ſel, ainſi que ſur les jugemens criminels. Je voudrois encore vous demander ce que vous entendez par une *Conſtitution* ? On eſt bien étonné d'apprendre que c'eſt la Conſtitution qui doit dire qu'on ne mangera plus de lapins ni de pigeons dans un an, &c. &c. plaiſe, ou non, au Roi; que ce ne ſont pas-là ſes affaires, & mille autres ſottiſes qu'on ne croira jamais, je vous en avertis, & qui feront peut-être mépriſer les bonnes choſes que vous avez décidées.

A dieu, M. le Curé; ſi mes réflexions ne vous déplaiſent pas, je vous en enverrai de nouvelles,

à mesure que vous m'enverrez des papiers; voilà de longues soirées, & j'aurai le tems de vous écrire.

Je suis bien votre serviteur, & bon paroissien,

JEAN.

P. S. On nous débite ici qu'on n'aime pas les Curés à Paris; qu'un Garde-françoise & deux ou trois femmes vouloient, ces jours passés, en jetter un à la rivière, parce qu'il y avoit trop loin de là à la *lanterne*. Ce pauvre homme est venu, tout essoufflé, se plaindre à l'Assemblée, afin qu'on défendît à ces MM. les Soldats de baigner les gens malgré eux : les uns disoient à leurs voisins, pourquoi va-t-il dans les rues? D'autres disoient, il alloit, peut-être voir des filles. Enfin, on demanda à toute la compagnie ce qu'elle en pensoit; & il fut décidé que c'étoit une espiéglerie dont on ne devoit pas s'occuper. Si cela est vrai, M. le Curé, (car on dit tant de mensonges) revenez avec nous au plus vîte, ou si vous avez peur nous irons tous vous chercher; vous savez bien comme nous vous aimons.